



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 01 OCTOBRE 2015

Présents : Régine BRICHET, Delphine RIPOCHE, Jaques LEBRUN, Mado PARENTEAU, Laïd AOUDJ, Emmanuel NOZAY, Claire GAUDRON, Nathalie TURCAS, David LAGLEYZE, Frédéric LEBRUN, Henri SAULGRAIN, Monique CHANET, Robert MARION, Sébastien PERROTIN, Marie GAUTREAU, Véronique PICHEREAU, Cédric TECHER, Anne ROMÉ.

Excusés : Céline FOURREAU (pouvoir à Emmanuel Nozay)

Secrétaire de séance : Claire GAUDRON

Date de La Convocation : 28/09/15

Diffusion : Conseil Municipal - Panneau d’Affichage – Site Internet

ORDRE DU JOUR

Participation Communale pour élèves en classes spécialisées Temps d’Activités Périscolaires Rapport 2014 SMP et SIAEP Questions diverses

<i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i>	<i>Décisions</i>
<p>Approbation du Compte rendu précédent</p> <p><u>1°) Participation communale pour élèves en classe spécialisée (RB) :</u> Un élève de la commune est scolarisé en classe spécialisée (CLISS) à Châteauneuf/Sarthe et la commune demande une participation de 288.35 € pour l’année 2014/2015. 2 autres élèves sont également scolarisés dans des écoles spécialisées (Angers avec un coût de 397.45 € et Seiches avec un coût de 296 €), pour ces 2 paiements aucune délibération n’avait été sollicitée.</p> <p>Au budget 2015, il est prévu 1 600 € et à ce jour les crédits initialement prévus restent suffisants</p> <p><i>Une délibération doit valider cette participation pour payer la facture à la commune de Châteauneuf/Sarthe.</i></p>	<p>Le tableau des permanences pour les élections a été complété avec un adjoind à chaque créneau</p> <p>Echanges de marques de sympathies et félicitations pour 2 évènements de la vie</p> <p>Rectification : Vote pour la location de l’Alerte par 12 voix pour et 2 contre et non à l’unanimité comme indiqué initialement</p> <p>Accord unanime pour régler la facture de 288.35 € à la commune de Châteauneuf/Sarthe pour 1 élève en classe ULIS (unités localisées pour l’inclusion scolaire)</p>

2°) Temps d'Activités Périscolaires (RB) :

Le bilan des TAP a été effectué et un accord a été validé par la CCLS :

- Mise à disposition gratuite des locaux communaux + charges pour les communes de Cheffes, Etriché et Tiercé
- Reversement par les communes du fonds d'amorçage à la CCLS
- Remboursement par la CCLS du temps des ATSEM mises à disposition 17.75 € pour 2014/2015 et 18.20 € pour 2015/2016 aux communes de Cheffes et Etriché
- Versement par la CCLS d'un fonds de concours d'un montant total de 31 000 € pour l'année scolaire 2014/2015 et 2015/2016 à la commune de Tiercé.

Une convention sera à établir entre la CCLS et les communes de Cheffes, Etriché et Tiercé

Une délibération de chaque commune doit valider cet accord et autoriser la signature de cette convention.

3°) Rapport 2014 du SMP et du SIAEP (JL) :

Chaque année un rapport sur le fonctionnement du SMP (Syndicat Mixte de Production) et du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) est établi et doit être validé par le conseil communautaire et les communes de la CCLS.

Une délibération doit valider ce rapport.

Questions Diverses :

- Comptes rendus de réunions de Commissions
- Compte rendu réunions CCLS (RB)

Accord du Conseil Municipal par 17 voix pour et 2 contre pour :

- la mise à disposition gratuite des locaux communaux + charges pour les communes de Cheffes, Etriché et Tiercé
- le reversement du fonds d'amorçage à la CCLS par les communes
- le versement par la CCLS d'un fonds de concours d'un montant total de 31 000 € pour l'année scolaire 2014/2015 et 2015/2016 à la commune de Tiercé.

Approbation du rapport 2014 du SMP (Syndicat Mixte de Production) et du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable) faisant ressortir une baisse de la consommation d'eau sur la commune

Report de la réunion prévue sur le Développement Durable au 10 octobre

Compte rendu de la réunion avec les services du Département sur la sécurité routière et les aménagements d'entrées de bourg – Les écluses sont interdites sur les axes économiques, différents aménagements sont donc à étudier en fonction des secteurs et seront chiffrés par le Département

Les élus ainsi que leurs conjoints sont invités à l'apéritif servi lors du repas des seniors – Quelques élus seront les bienvenus pour mettre le couvert le matin et Anne aidera pour le service

La Commission de suivi du restaurant scolaire s'est réunie et a pris un repas sur place – Le constat a été fait sur le plat principal et Christine fera un essai proposant au self tous les plats sauf le plat principal qui sera servi chaud à table.

Le bilan du marché est positif et les producteurs présents prêts à revenir l'an prochain – L'organisation sera revue afin d'avoir suffisamment d'aide pour le l'installation et le rangement

Le devis des 5 agrès du parcours santé est validé et ceux-ci seront mis en place en fin d'année

	<p>Pour des raisons de mise aux normes, 80 ampoules d'éclairage public devront être changées avant 2019 d'où un coût important (30 000 € environ) donc nécessité d'anticiper et faire un plan pluriannuel de changement</p> <p>Bilan de la réunion qui a eu lieu à Tiercé sur l'évolution territoriale, le diaporama sera envoyé par la CCLS à chaque conseiller municipal</p> <p>Un courrier a été fait et des élus des communes d'Etriché, de Tiercé ainsi que de la CCLS se rendront au Conseil Régional le 20 octobre pour le problème lié au cadencement des trains</p> <p>Tous les élus sont invités à la rencontre avec les Associations de la commune qui aura lieu le Samedi 17 Octobre à 11 h au Restaurant Scolaire</p>
--	--